

CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DIRECTION DU MUSEE

Service civique

« Appui aux projets de médiation hors les murs »

Mission de 8 mois, à raison de 35 heures hebdomadaires, à pourvoir au plus tôt.

Nouvel équipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est conçue comme un lieu d'échanges et de partage.

À travers ses salles de concert, son Musée de la musique et ses expositions temporaires et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Philharmonie de Paris offre à tous les publics, adultes et enfants, les moyens d'accéder aux oeuvres, de s'engager dans une activité artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

Constitué d'une collection nationale de plus de 7000 objets, le Musée de la musique favorise la conservation des instruments, la recherche scientifique, l'interaction avec les musiciens et la rencontre avec le public. Transmettre de manière vivante le patrimoine musical dans son contexte historique, favoriser l'émerveillement devant les instruments, ouvrir à une écoute sensible et attentive, éveiller la curiosité et faire partager le plaisir de la connaissance et du jeu collectif font partie des objectifs pédagogiques du Musée.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Afin d'amener ce patrimoine et les valeurs qu'il véhicule à la rencontre de publics empêchés et soclares, le Musée étend son action au-delà de ses espaces d'exposition, par une série de projets hors les murs.

Sous la responsabilité de la Responsable du service des activités culturelles et de la Responsable du Pôle médiation, le/la volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain de ces actions.

Ces missions sont :

- l'aide sur le montage des projets et la préparation du matériel nécessaire aux activités Hors les murs.
- la participation au suivi des projets, par exemple aux réunions d'étape et de bilan, et à l'évaluation auprès des publics des actions menées (entretien avec les publics bénéficiaires, enquête)
- accompagner les intervenants (conférenciers, musiciens, animateurs) sur le terrain pour renforcer le lien de proximité avec les bénéficiaires (établissements scolaires, hospitaliers, maisons de retraite, établissements de soin de suite, établissements pénitenciers...)
- participer à l'accueil des groupes au Musée de la musique et la transmission des informations pertinentes sur les projets aux intervenants en interne.
- la participation aux activités des groupes dans les autres structures partenaires des projets permettant au volontaire d'avoir une vision globale du parcours de ces groupes dans leur découverte des propositions culturelles du site

Pré-requis :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité

QUALITES REQUISES POUR LA MISSION :

- Bonne présentation, personne avenante et souriante,
- Qualités relationnelles,
- Ponctualité,
- Sens de l'organisation,
- Aimer le travail en équipe, capacité d'adaptation,
- sensibilité pour la musique et la pédagogie.

MODALITÉS D'ENGAGEMENT :

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 467,34€ nets versée par l'Agence du Service Civique ;
- Majorée de 106,38 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà ;
- Une indemnité de 106,31€ nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : www.service-civique.gouv.fr

Les candidatures sont à adresser directement par mail sous la référence « SC – Projets hors les murs » à recrutement@cite-musique.fr ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.